

Dialogue entre un élève et son précepteur

Dialogue entre un élève et son précepteur Essai sur la morale : La morale réaliste

Élève

Comment faire pour juger si quelque chose est bien ou mal ? Ça doit être difficile, non ? Les situations sont rarement blanches ou noires, tout bien ou tout mal, on est plutôt tout le temps dans les teintes de gris, les nuances ; or les étiquettes « bien » et « mal » paraissent sans nuances... Surtout que la notion de bien et de mal change d'une culture à l'autre, quand ce n'est pas d'une génération à l'autre ou même d'un individu à l'autre au sein d'une même culture...

Précepteur

Bonne question ! Plutôt que donner une réponse théorique qui ne satisfera personne, je préférerais d'abord m'assurer que nous parlons bien de la même chose avec le même vocabulaire, que chaque mot a bien le même sens pour nous deux. Une fois ce point réglé, on aborde la question de front, ok ? Donc question : pour toi, c'est quoi la science, c'est quoi la religion, c'est quoi la philosophie et c'est quoi la morale ?

Élève

Facile ! La science, c'est ce que nous avons découvert en étudiant l'univers, la religion, c'est ce qu'on nous a enseigné dans les textes sacrés, la philosophie, c'est la somme des idées des grands philosophes et la morale, c'est l'ensemble des règles qui nous permettent de distinguer le bien du mal.

Précepteur

Quadruple tautologie, c'est un record ! En fait, dans l'étude de l'univers il y a trois grandes divisions : la science, qui s'adresse à la question « comment », comme dans « comment fonctionne l'univers ? » ou « comment la neige forme-t-elle de si jolis cristaux ? » la religion, qui s'adresse à la question « pourquoi », comme dans « pourquoi sommes-nous sur terre ? » ou « pourquoi l'univers existe ? » la philosophie, qui s'adresse à la question « quoi », comme dans « c'est quoi l'univers ? » ou « c'est quoi un être moral ? » La philosophie s'attaque donc à la question de l'existence ou de la nature des phénomènes ; la religion s'attaque à la question de la cause des phénomènes, que cette cause soit située dans le passé (la cause originale) ou qu'elle soit située dans le futur (la cause finale, que l'on appelle aussi le but) ; la science, elle, s'attaque à la question du mécanisme des phénomènes.

Élève

Et la morale, c'est quoi ?

Précepteur

C'est l'ensemble des règles qui permettent le fonctionnement de la société. En quelque sorte, c'est le contrat de base qui lie les membres de la société : s'ils ne respectent pas les termes de ce contrat, s'ils n'obéissent plus à ces règles, la société s'effondre. Tu vois immédiatement que ces règles peuvent être largement arbitraires, ce qui t'explique comment l'espèce humaine a pu avoir au fil du temps des sociétés très différentes les unes des autres. Ainsi chez les grecs de l'époque classique on trouvait la pédophilie parfaitement normale et on plaignait le jeune garçon qui n'avait pas trouvé d'amant adulte : il était moral pour un adulte de se livrer à des actes de pédophilie avec un jeune garçon ; de nos jours ce même comportement est non seulement jugé immoral, c'est un crime au yeux de la loi. C'est vrai pour beaucoup d'autres choses : l'esclavage était moral, c'est devenu un crime. Même chose pour la polygamie ou pour battre sa femme...

Élève

Mais le bien et le mal, là-dedans ? La morale, c'est aussi ce qui sert à juger de ce qui est bien et de ce qui est mal, non ?

Précepteur

Si on veut. En fait, le bien c'est tout ce qui favorise le fonctionnement de la société et le mal c'est tout ce qui le défavorise. Ce qui fait que le bien et le mal varient d'une société à l'autre, chose qui ne simplifie pas la coexistence pacifique de sociétés différentes. Ainsi l'excision pratiquée très moralement sur les jeunes filles dans certaines sociétés africaines est un acte immoral et même criminel pour la société canadienne, d'où problème pour les gens de ces sociétés qui immigreront au Canada : il leur est difficile de comprendre et d'accepter que cet acte moral dans leur ancienne société soit devenu immoral dans leur nouvelle société.

Élève

Mais alors, tout cela est arbitraire, il n'y a donc pas moyen de trouver une morale universelle qu'on pourrait utiliser partout et en toutes circonstances pour séparer le bien du mal, non ? Chercher pareille morale universelle devient futile, non ? Et ta façon de juger ce qui est bien et ce qui est mal n'est pas meilleure que celle d'un membre d'une autre société qui arriverait, dans la morale de sa société, à des réponses exactement opposées aux tiennes.

Précepteur

Ce n'est pas tout à fait ça, non. Mais c'est justement pour cela que je t'ai asséné ma définition de la science : en étudiant comment fonctionne l'univers, comment évolue l'écosystème, les scientifiques, ou plus précisément les écosystématiciens, ont commencé à comprendre comment la vie sur terre, qui paraît si fragile, a réussi à se maintenir si longtemps malgré des cataclysmes qui ont parfois presque tout détruit ; comment certaines espèces se sont avérées plus robustes que d'autres face au changement ; comment certaines sociétés font pour durer très longtemps, etc. Et ce qu'ils ont découvert, ce sont des règles de base régissant le succès de tout système complexe, règles qui peuvent servir de fondation morale à toute société d'êtres intelligents. Ce sont des règles fort simples qui permettent de prédire la robustesse et le succès d'un groupe ou d'une société (un système complexe formé d'êtres distincts) vivant dans un écosystème : 1. Les comportements favorables à la vie des membres du groupe augmentent à long terme la robustesse et le succès de celui-ci. 2. Les comportements sélectifs, c'est-à-dire : favorables à la vie d'une partie des membres du groupe au détriment des autres réduisent à long terme la robustesse et le succès du groupe. 3. Les comportements favorables à la vie du reste de l'écosystème augmentent à long terme la robustesse et le succès du groupe. 4. La diversité tant du groupe que de l'écosystème est intimement liée à sa robustesse : augmenter la diversité c'est favoriser la vie ; réduire la diversité c'est défavoriser la vie.

Élève

Es-tu en train de me dire que le mécanisme de sélection naturelle par la lutte pour la vie découvert par Charles Darwin est erroné ?

Précepteur

Non, bien sûr ! Je suis en train de te dire qu'on a fait des progrès depuis Darwin : il avait découvert que la compétition entre les êtres vivants favorise l'évolution, c'est à dire la diversité de l'écosystème ; on a découvert depuis que cette diversité est essentielle à la robustesse de l'écosystème, que la reproduction sexuée est une source de diversité sans laquelle la compétition ne servirait à rien, que la coopération entre individus d'un même groupe augmente les chances de survie de ces individus ainsi que leurs chances de se reproduire (ce qui favorise la diversité dans le groupe), que la coopération entre individus de groupes différents augmente aussi les chances de survie de ces individus et donc la diversité et la robustesse de leurs groupes respectifs, que les relations de type symbiotique entre espèces sont souvent essentielles à la robustesse et au succès de ces espèces, etc. Autrement dit, Charles Darwin a découvert un des mécanismes d'évolution de l'écosystème. On en a découvert plusieurs autres depuis, ce qui a considérablement enrichi et nuancé notre compréhension de l'écosystème.

Élève

Mais comment ces progrès de l'écosystématique permettent-ils de créer une morale universelle ?

Précepteur

Simple ! Définis le bien et le mal en fonction de nos connaissances en écosystématique et tu obtiendras les bases d'une morale universelle.

Élève

Attends voir... Est bien tout acte qui favorise la vie de l'écosystème, du groupe et de l'individu moral Est mal tout acte qui défavorise la vie de l'écosystème, du groupe et de l'individu moral Ah oui ! Il faut aussi préciser que : Tout acte qui réduit la diversité du groupe ou de l'écosystème défavorise la vie et est donc mal. C'est ça que tu veux dire ?

Précepteur

C'est presque ça, il faut encore généraliser un peu et tu y seras : les cultures, les sociétés et les espèces sont aussi des systèmes complexes dont il faut favoriser la vie et la diversité ; de plus les individus ne sont pas nécessairement moraux : ce qui est bien pour un lion n'est pas nécessairement bien pour un humain, à moins que tu n'aies l'intention d'enseigner ta morale aux lions ?

Élève

Mais les lions ne sont pas des êtres moraux, bien sûr ! Ils n'ont donc pas besoin de morale, que je sache.

Précepteur

Tu veux une morale universelle, ou tu veux te contenter d'une morale arbitraire qui ne convienne qu'aux seuls humains ? En partant des découvertes de l'écosystématique tu peux obtenir une morale vraiment universelle, mais bien sûr elle s'appliquera aussi bien aux lions qu'aux humains, avec l'avantage qu'elle s'appliquera probablement aussi aux extra-terrestres le jour où nous entrerons en contact.

Élève

Tu veux dire que ta morale universelle, elle s'applique vraiment partout ?

Précepteur

Minute ! D'une part ce n'est pas ma morale universelle : si elle est universelle elle appartient nécessairement à tout le monde, donc c'est aussi ta morale universelle. D'autre part il faudrait achever de définir cette morale. J'attends toujours ta définition corrigée du bien et du mal.

Élève

D'accord ! Voici : Un acte est bien s'il favorise la vie (de l'écosystème, des espèces, des sociétés, des cultures, des individus). Un acte est mal s'il défavorise la vie (de l'écosystème, des espèces, des sociétés, des cultures, des individus). Sinon il est neutre. Et finalement, réduire la diversité c'est défavoriser la vie, augmenter la diversité c'est favoriser la vie. Ça te va ?

Précepteur

Très bien ! Tu vois bien sûr que cela exige de juger tout acte sur ses conséquences : sur ses conséquences prévisibles si on doit en juger à l'avance (par exemple pour choisir d'effectuer ou non cet acte), sur ses conséquences effectives si on doit en juger par après. Autrement dit, un acte est bien, mal ou neutre en fonction de ses conséquences pour la vie.

Élève

Oui, bon, mais je ne vois pas en quoi ça permet de juger si chaparder une pomme dans le verger du voisin est bien ou mal.

Précepteur

Quelles sont les conséquences de cet acte ?

Élève

Ben... Le voisin est fâché, il a une pomme de moins dans les douze tonnes que lui rapporterait normalement son verger et le chapardeur a le plaisir de déguster une pomme délicieuse.

Précepteur

Tut-tut ! Analyse bien incomplète ! Regarde quelles sont toutes les conséquences de ce chapardage et vérifie pour chacune d'elle si elle favorise ou défavorise la vie et la diversité.

Élève

Ça devient plus sérieux, là ! Le voisin est fâché, il va surveiller son verger avec une carabine chargée au gros sel, histoire d'apprendre à vivre au prochain candidat chapardeur. Le chapardage a donc endommagé le tissu social, les liens entre les membres de la communauté locale ; il a défavorisé la vie de la société, c'est mal. Le voisin a une pomme de moins dans les douze tonnes que lui rapporterait normalement son verger, c'est pas ça qui va faire une différence sensible dans ses revenus ; ça ne favorise ni ne défavorise la vie, c'est neutre. Le chapardeur se lèche les babines, tout heureux de l'aubaine, et pense que ce balourd de voisin ne l'attrapera jamais : il n'est pas de taille, hé-hé-hé ! Le chapardeur s'imagine au-dessus des lois et règlements de la société, puisqu'il peut y déroger en toute impunité. Son chapardage endommage donc le tissu social en modifiant la perception qu'il a de ses liens avec les autres membres de la communauté locale ; il défavorise la vie de la société, c'est mal. Mmmmm... Je vois ! Avec deux « mal » pour un « neutre », les conséquences indiquent que chaparder une pomme dans le verger du voisin est mal. J'avoue que je n'avais jamais regardé le problème sous ce jour-là.

Précepteur

Voilà ! C'est un avantage important de cette morale : en faisant porter le jugement sur les conséquences des actes plutôt que sur une catégorisation à priori des actes eux-mêmes, cette morale universelle devient facile à comprendre et à utiliser.

Élève

Mais si le charpardeur avait été un mendiant pour qui cette pomme serait son seul repas de la journée ?

Précepteur

Bonne question ! Tu peux y répondre toi-même, vas-y : qu'est-ce que cela change dans les conséquences de cet acte ?

Élève

Ben... Le voisin est toujours fâché, avec les conséquences négatives pour la société, ça reste donc mal. La pomme de moins, ça reste neutre. Pour le mendiant, par contre, ça lui permet de se nourrir un jour de plus, ce qui favorise sa vie, donc c'est bien. Un mal, un neutre, un bien. Est-ce que ça veut dire que c'est neutre ?

Précepteur

Ça dépend du poids des conséquences de cet acte. Si c'est un grand bien pour un petit mal, ce chapardage était plus bien que mal. Si c'est un grand mal pour un petit bien, par contre, ce chapardage était plus mal que bien. Sinon, c'était neutre... Mais ton analyse est insuffisante ! Tu sembles avoir oublié que réussir son chapardage renforce la perception qu'a le charpardeur d'être au-dessus des lois, donc modifie ses relations avec la société de façon dommageable pour celle-ci, ce qui est mal. On parle donc de deux « mal », un « neutre » et un « bien », ce qui change un peu les choses. Bien sûr, c'est une caricature, pas un exemple... Dans la réalité, les actes des uns ne sont pas indépendants des actes des autres. Si le voisin mettait quelques pommes tombées mais encore belles à la disposition des charpardeurs potentiels, cela ne lui coûterait presque rien mais les conséquences seraient très différentes : pas de chapardage, donc pas de voisin fâché et pas de dommages au tissu social, c'est neutre ; pas de pomme en moins dans le douze tonnes prévu, ce qui reste neutre ; un charpardeur potentiel qui croque sa pomme en pensant que le voisin est décidément un type bien, donc un tissu social renforcé, ce qui favorise la vie de la société – un bien.

Élève

Je vois... Mais n'es-tu pas en train de me dire que c'est de la faute du voisin si des charpardeurs viennent lui faucher des pommes ?

Précepteur

Il n'y a pas de notion de faute dans cette morale. Ni de culpabilité. Juste des actes, bons ou mauvais selon leurs conséquences pour la vie. Cette morale permet de juger les actes, pas les personnes. Maintenant, si le voisin appliquait le raisonnement que je viens de tenir et mettait quelques belles pommes tombées à la disposition des candidats-charpardeurs, il renforcerait le tissu social tout en s'évitant des problèmes de chapardage, ce qui serait bien. S'il le fait, il est responsable de cette amélioration de la vie communautaire locale tandis que s'il ne le fait pas il est responsable des problèmes de chapardage que cela lui cause... Donc même s'il n'y a pas faute, il y a certainement responsabilité.

Élève

Ah, la responsabilité ! Tu insistes toujours là-dessus, ça doit être un point crucial de cette morale.

Explique-moi comment ça marche, veux-tu ?

Précepteur

C'est pas bien difficile ! Dans la mesure où nous sommes libres de choisir nos actes, nous sommes aussi responsables de toutes leurs conséquences.

Élève

Tu as bien dit : « dans la mesure où nous sommes libres de choisir nos actes », est-ce que ça veut dire que tu es d'accord avec le juge qui a acquitté un violeur après que celui-ci eût plaidé qu'étant en état d'ébriété lors des faits, il était incapable à ce moment de comprendre la gravité de son geste et donc pas responsable de ses actes ?

Précepteur

Certainement pas ! Le type était libre de se saouler ou pas. Il a choisi de se saouler, ce qui l'a rendu temporairement incapable de réfléchir aux conséquences de ses actes, ok, mais contrairement à ce qu'a pensé ce juge, cela n'atténue en rien la responsabilité du type, bien au contraire ! Il est responsable de s'être saoulé et de toutes les conséquences de cet acte, il est donc responsable de la perte temporaire de son bon jugement, ainsi que de tous les actes qu'il a commis dans cet état de facultés affaiblies, y compris du viol dont il est accusé. Le juge s'est clairement trompé dans cette affaire.

Élève

Ce jugement a en effet été renversé en cour d'appel, le juge d'appel tient pratiquement le même raisonnement

que toi dans ses attendus.

Précepteur

Je vois qu'il y a encore des juges qui ont du bon sens... Ça fait plaisir à apprendre, tiens ! Le premier juge a jugé sur l'intention, ce qui est toujours une erreur, alors que le juge d'appel a jugé sur la responsabilité, ce qui est bien plus sain.

Élève

Tu veux dire que l'intention dans laquelle un acte est commis n'a aucune importance ?

Précepteur

En quoi est-ce que l'intention modifie les conséquences de l'acte ? Et comme je juge l'acte seulement sur ses conséquences, il ne reste plus de place pour les intentions. Elles n'ont donc aucune importance, en effet. C'est bien ce qu'exprime le dicton « l'enfer est pavé de bonnes intentions ».

Élève

Mais toi qui es toujours tendre, gentil et plein de compassion, comment peux-tu juger les gens sur des critères aussi sévères et impersonnels que la valeur morale des conséquences de leurs actes ? Où sont ta compassion et ta compréhension là-dedans ?

Précepteur

Qui parle de juger les gens ? Cette morale ne permet pas de juger les gens, elle ne permet de juger du bien ou du mal que des actes. Juger une personne me paraît aberrant. Chaque personne est responsable de ses actes et de leurs conséquences. Quand elle commet un acte mauvais, il me semble normal d'exiger qu'elle répare le mal qu'elle a fait. Si ce mal est irréparable, il me semble logique d'exiger qu'elle le compense en faisant un bien au moins équivalent. Si elle refuse de réparer ou de compenser le mal qu'elle a fait, il me semble raisonnable de penser que cette personne est irresponsable (c'est à dire qu'elle refuse la responsabilité de ses propres actes et de leurs conséquences). Punir l'irresponsabilité me semble futile. Peut-être est-ce un problème neuro-psychologique qu'il y a moyen de soigner ? Sinon je comprendrais qu'on la prive de liberté pour éviter qu'elle ne fasse d'autres dégâts.

Élève

Ouah ! Tu viens de remplacer d'un seul coup la notion de culpabilité par celle de responsabilité : tu juges du bien ou du mal d'un acte selon ses conséquences, puis si l'acte est mal tu tiens la personne qui l'a commis responsable de réparer ou compenser les dégâts causés... Très joli ! Mais déterminer la responsabilité c'est compliqué, non ? Si monsieur X, amant de madame Y, suggère à celle-ci de tuer son mari monsieur Z pour hériter de celui-ci et s'établir ensemble, puis que madame Y tue monsieur Z sans aide ni assistance de monsieur X, est-ce X ou Y qui est responsable de la mort de Z ou sont-ils solidairement responsables ?

Précepteur

Regarde quels sont les actes et leurs conséquences, la réponse sera claire. Acte 1 : X suggère à Y de tuer Z. => Conséquence : Y décide qu'il est bien de tuer Z pour son profit personnel, qu'il est normal de faire passer son profit avant la vie d'autrui ; ce comportement est destructeur du tissu social et donc défavorable à la vie de la société ; c'est mal. => Conséquence : Y tue Z ; ce comportement est clairement défavorable à la vie de Z ; c'est mal. L'acte 1 est donc un mal. Acte 2 : Y tue Z. => Conséquence : Z est mort, ce qui est clairement défavorable à la vie de Z et donc mal. L'acte 2 est donc aussi un mal. Y est clairement responsable de la mort de Z, pas de problème là. X est responsable du comportement immoral de Y ainsi que du meurtre de Z par Y (puisque le meurtre de Z est une conséquence de l'acte 1), pas plus de problème ici, je pense...

Élève

Je vois. Je comprends donc que tu es d'accord avec les juges de Nuremberg qui ont condamné les officiers allemands impliqués dans divers massacres, alors que ceux-ci prétendaient être innocents puisqu'ils n'avaient fait qu'obéir aux ordres, en bons soldats qu'ils étaient.

Précepteur

Dans l'ensemble, oui, je suis d'accord avec les juges de Nuremberg. L'officier qui reçoit un ordre immoral de son supérieur peut s'objecter et même refuser de transmettre cet ordre à ses subordonnés. Bien sûr dans certains pays ce comportement moral peut s'avérer fatal, ce qui le rend particulièrement difficile à choisir... Tu me feras remarquer qu'à part lors de missions humanitaires, le travail des militaires est rarement moral, ce qui est vrai. Je te ferai remarquer qu'envoyer des militaires en mission humanitaire est une idée très récente, ce qui a pour effet que la majorité des militaires est encore très mal préparée pour ce genre de missions, d'où nombre

de « regrettables incidents » où certains militaires en mission humanitaire se comportent de façon immorale.
Élève

Oui. Il y a une zone grise autour de la fonction militaire dans la société. Mais revenons à un cas plus simple : X est en train de jogger dans un parc. Au croisement de deux chemins, un autre jogger, disons Y, jaillit de derrière un buisson. X et Y se cognent avant d'avoir pu réagir et tombent au sol. Malheureusement pour Y, il y a une pierre au mauvais endroit et il meurt, la nuque brisée (coup du lapin) avant que l'ambulance appelée par X sur son GSM n'arrive. Question : X s'est bel et bien cogné sur Y (même si c'est par accident) et Y en est mort. La mort de Y est donc une conséquence d'un acte de X et pourtant je ne parviens pas à accepter que X puisse être tenu pour responsable de la mort de Y. Que dit la morale universelle dans ce cas-là ?

Précepteur

Rappelle-toi ce que j'ai dit plus tôt : « dans la mesure où nous sommes libres de choisir nos actes, nous sommes aussi responsables de toutes leurs conséquences ». X n'a pas eu le temps de s'écarter avant de se cogner contre Y. Il n'a donc pas été libre de choisir cet acte, ce qui fait qu'il n'est pas responsable de cette collision ni des conséquences d'icelle. Tu as dès lors parfaitement raison de ne pas tenir X responsable de la mort de Y : il n'en est vraiment pas responsable.

Élève

Voilà qui a bien du bon sens ! Elle commence à me plaire, cette morale universelle. N'empêche qu'il y a un point qui me chicote encore : tu as bien dit que nous sommes responsables de toutes les conséquences de nos actes, prévues ou non. Il me semble qu'il faudrait nuancer un brin cela, sans quoi on va se perdre dans un brouillard de responsabilités d'une rare opacité : si X montre à Y comment les grands tricheurs professionnels faisaient dans le temps pour toujours gagner aux cartes, puis que Y montre ça à Z, lequel décide alors de se monter un petit casino maison et de plumer ses voisins et amis en trichant aux cartes, X est-il responsable du comportement de Z ?

Précepteur

Non, bien sûr ! La responsabilité de X s'arrête là où celle de Y commence, c'est-à-dire au moment où Y décide de transmettre cette information à Z. De la même façon, la responsabilité de Y s'arrête là où celle de Z commence, c'est-à-dire au moment où Z décide d'utiliser cette information pour plumer voisins et amis. Z est donc seul responsable de ses actes et de leurs conséquences.

Élève

Décidément, cette morale universelle me plaît. Et comment l'appelles-tu ? »

Précepteur

Le réalisme ou la morale réaliste.

Norman Molhant Canada

Reproduction et diffusion vivement recommandées sous couvert de la mention du copyright © 2004, ÉcoSystématica? inc. et du site humanum.org. Alter-France – <http://www.Alter-France.net>